

Choix des matières en L3 sur Nancy: un vrai casse-tête!

Par **amélie**, le **09/10/2005** à **15:21**

Bon alors voilà, je suis maintenant en licence mais j'ai de nouveau un problème : je sais pas quelles matières privilégiées par rapport à d'autres!

J'ai l'impression que si je n'en prend pas certaines cela me bloque des portes mais je ne peux en même temps pas toute les prendre: forcement!
Dilemne, dilemne, dilemne surtout que je ne sais pas quoi faire plus tard, j'ai bien quelques petites idées mais pas vraiment aboutties...

On a beau en parler entre nous et faire des choix par des "on dit que" mais moi je voudrais du concret et surtout ne pas regretter mes choix et je suppose que je ne suis pas la seule.

 C'est pourquoi, je sais que plusieurs d'entres vous sur nancy, sont maintenant bien loin de la la licence (ou presque) et que vous avez maintenant beaucoup plus de recul pour nous aider à faire un choix judicieux.

Pour ma part, j'ai l'intention de prendre social et administratif avec TD mais j'hésite encore entre Procédure pénale et Sociétés pour les raisons que tout le monde connaît même si j'ai une petite préférence pour droit des sociétés: ba oui si c'est pour me taper 2 ou 4 on y réfléchit à deux fois avant de se dire qu'on préfère une matière à une autre...

SS TD: DIP, civil, Libertés fonda.

Qu'en pensez-vous?

Faut-il éviter droit des Soc: trop lourd et difficile? Ac ou ss TD?

DeVrais-je prendre des matières un peu plus cool pour assurer?

Au second semestre, ac TD social, Droit institutionnel de l'union européenne mais toujours pour les mêmes raisons j'hésite entre droit adm et droit des sociétés.

SS TD: Droit civil (mais est-ce nécessaire?),DIPA (mais même question),Droit fiscal,Histoire de l'Etat lib ou adm si je le prend pas avec TD.

ET Anglais aux deux semestres mais un n'est ce pas suffisant? Dans ce cas lequel choisir?

 Alors qu'en pensez-vous? et d'un point de vue sratégique?

Je vous remercie beaucoup pour l'aide que vous pourriez m'apporter parce que c'est pas du tout évident et il est tant que je fasse mes choix. 

A très vite!



Par **Yann**, le **09/10/2005** à **16:16**

Le droit des sociétés en licence c'est pas si dur que ça. Si ce qui te rebute est bien ce que je pense, il faut relativiser, pour ma part ça s'est bien passé avec td.

Compte tenu de ce que tu nous as dit, je pense que tes choix sont les bons. Garde toi des matières dans les domaines privé et public comme ça tu auras le choix pour ta maîtrise. C'est ce que j'avais fait et je ne le regrette pas puisque je fais aujourd'hui une maîtrise de public alors qu'à la base j'étais plutôt privatiste.

Par **baxter**, le **10/10/2005** à **22:47**

Salut Amelie comme toi je suis en licence3 a nancy et je ne savait pas trop quoi choisir comme matières jusqu'il ya peu.

Prendre ou ne pas prendre societe ca se discute par rapport a ce qu'on veut faire plus tard mais il est vrai que le prof du 1er semestre n'est pas réputé pour bien noter....

Je ne sais pas parcontre ce qu'il en est du 2eme semestre ou c'est M DEREU je crois qui enseigne.

Pour le reste je ne peut que te conseiller au 2eme semestre de prendre la matière Histoire de l'Etat libéral de M Gicquel.

Ce prof est vraiment genial: il est sympathique proche des etudiants ca se voit qu'il a envie de nous aider!!!

Et en plus avec une bonne connaissance de sa matière sans trop forcer on peut assurer 15/20 tres facilement.

Je l'avait l'annee derniere en Histoire des Biens et la majorite des notes etaient au dela de 15. Certains sont meme montés jusque 18, 19 voir meme 20!!

Ce prof est jeune dans son corps et dans sa tete, comme il dit il est pas la pour nous descendre(contrairement a certains profs qui enfoncent facilement dans la notation suivez mon regard....)bref je ne saurai trop te conseiller prendre sa matiere.

Les matieres sans TD sont aussi la pour se faire un peu plaisir et faire le plein de points si possible, meme si ca ne renflouera jamais une mauvaise note en matiere avec TD.

Pour le reste je te conseille egalement Dt judiciaire prive enseignée je crois par M BEAUFORT mais je peut me tromper.

Pour cette matiere les notes ont aussi tendance a monter haut d'autant plus que l'examen est un QCM.

Enfin je ne peut que te deconseiller la matière de M LAURIE au 2eme semestre mais ca n'engage que moi vu que j'ai un tres mauvais souvenir de ce prof en stratif de 2eme annee: je peut dire sans me tromper que je n'ai jamais rencontré un prof qui note aussi mal sans compter que son cours de fiscal n'est parrait-il pas facile a prendre en note.

Voila pour les quelques conseils que je pense pouvoir te donner.

:))

Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **10/10/2005** à **23:13**

:wink:

je me permets en tant que 2eme année de mettre mon grain de sel Image not found or type unknown

grr... alors comme ça mon prof de droit administratif a une "mauvaise réputation" selon certains étudiants ?

:?

... c'est la matiere aux abords où je rebute le plus pour l'instant...Ca promets Image not found or type unknown

HELPPP

pour mettre mon grain de sel, c'est vrai que Gicquel est nickel (la rime l'approuve d'ailleurs

Image not found or type unknown) parmi les profs que j'ai connu... mais bon tout est relatif..

malheureusement je l'aurais pas en 2eme année... ayant préféré opter pour la matiere: droit des affaires (avec M Dereu) au détriment (?) dd l' histoire de l'administration avec Gicquel.. C'est vrai que quelque soit les années, c'est difficile de faire un choix en début d'année, ça me fout un peu les nerfs de devoir sacrifier certaines matieres pour d'autres... faudrait que je

:shock:

reflechisse entre mes preferences public ou privé car vu le choix considerable en L3 !! Image not found or type unknown

:roll:

pour l'instant, j'ai une préférence pour le privé... mais qui sait à la fin de l'année? Image not found or type unknown Moi

:cry:

qui voulait "toucher à tout", c'est cruel de devoir se spécialiser.. Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **11/10/2005** à **07:29**

Permettez moi de venir défendre Mr Laurie. Personnellement j'apprécie beaucoup ce prof. Je trouve que son cour est clair et très complet. Le "problème" c'est qu'il aime les sujets originaux et ça c'est déstabilisant. (voyez les annales du forum <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=64>). De plus sa notation est sèche, mais elle est juste, j'ai réussi à avoir une excellente note et je ne suis pas le seul. Sincèrement il n'est pas plus sec que d'autres profs que j'ai eu.

Par **Delph**, le **11/10/2005** à **09:49**

:!:

qui vivra verra Image not found or type unknown il est un peu tot pour moi encore de me permettre de juger le prof
mais je vais tout faire pour pas décrocher meme si j'aime pas le prof, ce serait trop dommage.

Image not found or type unknown

Pour le sujet de janvier 2004, je vais l'imprimer et le bosser plus tard lorsque j'aurais assez de notions pour le faire!

A+